



BON DE SOUTIEN RÉGULIER

Monsieur Madame Entreprise*

*n° SIRET _____

Nom / *Raison sociale _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Année de naissance _____

Tél. mobile _____

Tél. fixe _____

Ma paroisse : _____

Je désire recevoir mon reçu fiscal :

par e-mail (de préférence) par courrier

E-mail : _____

Je souhaite aussi recevoir :

- la newsletter hebdomadaire du diocèse
 la brochure LEGS, DONATION ET ASSURANCE VIE

Mandat de prélèvement SEPA (merci de joindre un RIB)

Cadre réservé à l'Association diocésaine

Type de paiement : récurrent/répétitif partiel RUM :

IBAN _____

BIC _____ (IBAN et BIC : voir votre RIB)

Fait à : _____ Le : _____

Signature du titulaire du compte (obligatoire)

Périodicité et montant de votre don

<input type="checkbox"/> mensuel	<input type="checkbox"/> au diocèse _____ €
<input type="checkbox"/> trimestriel	<input type="checkbox"/> à la paroisse _____ €
	Total _____ €

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Association Diocésaine de Nantes à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Diocésaine de Nantes, 7 rue Cardinal Richard - BP 52204 - 44322 NANTES CEDEX 3 - N° ICS FR64ZZ387246. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

202401

→ En tant que particulier, votre don est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, le don est déductible à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

→ Si vous êtes soumis à l'IFI, vous pouvez donner sur le site *fondationduclerge.com* en précisant l'affectation **Association diocésaine de Nantes** ou en nous contactant au 02 40 76 69 49 ou *deniereglise@ad-nantes.org*

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine de Nantes pour la gestion des donateurs (envoi reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Association Diocésaine de Nantes. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant. Si vous ne souhaitez pas recevoir de nouvelles sollicitations de notre part, cochez cette case

Si vous avez reçu ce courrier en double, merci de contacter le Service Denier de l'Église :

02 40 76 69 49 – *deniereglise@ad-nantes.org*

Association diocésaine de Nantes - Service Denier de l'Église - 7 rue Cardinal Richard - 44300 NANTES